

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 07902
Numéro SIREN : 810 813 006
Nom ou dénomination : 4BLAUR

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2020 sous le numéro de dépôt 22201

Didier LOUBIERE

Expert Comptable
Inscrit au tableau
De l'ordre de Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

122, rue de Provence
75008 PARIS
Tél : 01.43.87.04.04
Fax : 01.43.87.07.07
contact@cabinetloubiere.com

RAPPORT

DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE
PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

4BLAUR

SARL au capital de 10 000 Euros
50 Avenue de St -Mandé et 62 Bld de Picpus
75012 PARIS

4BLAUR
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 50 Avenue de St-Mandé et 62 Bld de Picpus
75012 PARIS

RCS PARIS 810 813 006

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA TRANSFORMATION DE
LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux Associés,

En ma qualité d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L-224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 21 Janvier 2020 , j' ai établi le présent rapport afin :

- De vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA
SOCIETE**

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la Société est la suivante :

m

- Votre société créée en 2015 exerce une activité de brasserie et hôtellerie . Son chiffre d'affaires en 2018 est de 2 550 k€ et en 2019 de 1 900 k€ sur neuf mois.
- Une rentabilité constante lui assure des fonds propres significatifs en l'absence de distributions de dividendes.
- la société présente un équilibre financier et des capitaux propres suffisants.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de ma part.

Paris, le 19 Février 2020

Commissaire aux Comptes et à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

DIDIER LOUBIERE

